

L'hon. M. Meighen reclame le pouvoir

LE MINISTERE EST MIS AU DEFI

L'opposition met le gouvernement au défi dès l'ouverture de la session. — "Nous sommes le plus fort groupe et nous réclamons le droit de soumettre notre programme au parlement" dit M. Meighen.

IL N'Y A PAS DE GOUVERNEMENT

Parce que le ministère est en minorité, parce qu'il n'y a pas de premier ministre et parce qu'après avoir perdu la confiance du peuple le ministre s'est mérité sa réprobation. — M. Meighen se place uniquement sur le terrain constitutionnel.

LE GOUVERNEMENT REÇOIT SON COUP DE MORT

La question de confiance a été posée au parlement dès la première journée de la session avant même que l'adresse en réponse au discours du trône soit proposée.

Mais avant que le débat décisif fut déclenché M. Meighen a déjoué la manœuvre du gouvernement qui en prenant la Chambre par surprise voulait choisir lui-même le terrain où devait s'engager la bataille.

Le débat, après les escarmouches préliminaires, dont l'opposition est sortie victorieuse, fut de courte durée: les deux chefs parlèrent brièvement et ne furent suivis que de M. Woodsworth. Il sera repris lundi et pourrait se prolonger toute la semaine prochaine.

L'ATTITUDE DE M. MEIGHEN

En posant, dès l'ouverture de la session la question de confiance, M. Meighen nie au gouvernement libéral le droit de rester au pouvoir et réclame, pour les conservateurs qui sont le plus fort groupe en Chambre, le droit d'exposer leur programme.

Il s'est placé uniquement au point de vue constitutionnel pour affirmer que le gouvernement actuel usurpe le pouvoir parce qu'il est en minorité et qu'en l'absence du premier ministre toutes les mesures qu'il propose sont nulles et sans effet.

Il a rappelé la raison d'être des dernières élections: libérer le gouvernement de la tutelle des progressistes et lui donner une majorité très forte, majorité absolument nécessaire, disait M. King, pour que le gouvernement puisse résoudre les problèmes du jour.

Non seulement M. King ne l'a pas obtenu mais il est aujourd'hui en minorité et il vient devant le parlement demander l'appui de ceux dont il voulait se libérer.

M. Lapointe, au nom du gouvernement a faiblement répliqué en disant que cette question doit être décidée par le parlement et en disant que le ministère sera maintenu.

M. Robert Forke, le chef progressiste, ne s'est pas prononcé. Il parlera, selon toutes probabilités lundi. On peut s'attendre que, comme ancien libéral, il appuiera le gouvernement tout en affirmant son indépendance.

Il est à prévoir que le groupe progressiste prendra sur cette question une attitude hésitante. Personne ne peut pronostiquer avec assurance l'issue de ce premier engagement mais on peut dire en toute assurance que le ministère King a reçu hier son coup de mort et qu'il ne pourra pas survivre quel que soit le résultat du premier vote.

LE DISCOURS DU TRONE

Le programme du gouvernement élabore dans le discours du trône est le prix que le ministère offre au groupe progressiste pour son vote. Le ministère offre:

- 1o l'immigration intense que réclame l'ouest: \$10,000,000;
- 2o le chemin de fer de la baie d'Hudson: \$27,000,000;
- 3o le crédit rural: \$50,000,000;
- 4o pas d'augmentation du tarif;
- 5o le retour des ressources naturelles à l'Alberta.

Pour le reste du pays on offre l'oléatoire: Ontario, Québec, la Colombie Anglaise qui demandent la protection tarifaire auront une commission consultative du tarif qui décidera si quelque chose peut être fait pour eux.

Aux provinces maritimes on promet une commission royale qui fera enquête pour savoir ce qui peut être fait.

L'ouest a des promesses précises, des offres concrètes: le reste du pays: deux commissions pour décider si l'on doit lui accorder quelque chose.

Voilà le programme du gouvernement qui demande la confiance du parlement après avoir perdu celle du peuple.

MISE AU DEFI

"Le parti libéral qui a, depuis longtemps, perdu la confiance du peuple vient de se mériter sa réprobation. Quelles que soient les opinions qui nous divisent, nous devons rester fidèles aux principes de la démocratie et du gouvernement constitutionnel. Quelle que soit notre opinion politique nous voulons tous que la voix du peuple soit entendue" a déclaré l'hon. M. Arthur Meighen, le chef de l'opposition conservatrice, en proposant son amendement qui posait la question de confiance.

LES RAISONS

Le chef de l'opposition nie au gouvernement le droit constitutionnel de rester au pouvoir: 1—parce qu'il est en minorité; 2—parce que le premier ministre qui doit être présent n'est pas en Chambre pour tenir le rôle essentiel d'intermédiaire entre la Couronne et le parlement, rôle que, seul, il peut tenir;

3—parce que le gouvernement a fait des élections générales pour obtenir une majorité et qu'il est en minorité;

4—parce que les conservateurs constituant le plus fort groupe, ont le droit de présenter leur programme au parlement.

EN MINORITE

"Aux dernières élections le peuple a choisi 133 candidats opposés au gouvernement", dit M. Meighen pour prouver que le cabinet libéral était vraiment en minorité. Les libéraux ont obtenu 1,266,000 votes

parlement n'a pris en considération un discours du trône en l'absence du premier ministre."

L'APPEL ELECTORAL

Le chef conservateur rappelle ensuite la raison principale invoquée par M. King pour faire des élections en octobre dernier. Il cite la déclaration de M. King à Richmond Hill et à Regina où le premier ministre a affirmé que seul un gouvernement qui dispose d'une forte majorité peut résoudre les problèmes du jour et que si son gouvernement avait eu cette majorité il n'aurait pas fait d'élections avant 1927.

On a fait des élections pour une seule raison: libérer le gouvernement de la tutelle des progressistes. Maintenant qu'il a perdu sa majorité d'une voix il vient en Chambre demander l'appui de ceux dont il voulait se libérer en faisant des élections.

Nous avons le droit de présenter notre programme au parlement et nous le demandons parce que nous sommes le plus fort groupe.

Et M. Meighen termine en disant que la voix du peuple doit être entendue et obéie.

M. LAPOINTE

M. Lapointe réplique en disant que le gouvernement en restant au pouvoir ne faisait que son devoir et qu'il appartient au parlement de décider de la question de confiance. Il nie les accusations d'usurpation mais admet que le résultat des élections n'a pas été décisif.

M. Lapointe ne voudrait pas que les progressistes s'abstiennent de voter parce que c'est leur devoir, comme représentants du peuple de se prononcer sur la question. Il annonce que le gouvernement sera maintenu et cite des précédents anglais pour prouver que ce ne sera pas la première fois qu'un gouvernement est maintenu de cette façon.

Pour excuser la défaite personnelle de M. King il dit que Sir John Macdonald a été défait en '87 et en 1921. Il ajoute que M. King sera réélu et qu'il rentrera au parlement par la grande porte.

"Le gouvernement, dit M. Lapointe, ne tient pas à rester au pouvoir si le parlement ne le veut pas." Le gouvernement se soumettra à cette décision quelle qu'elle soit, dit-il en terminant.

M. Woodsworth, travailliste, se dit indépendant des deux vieux partis et se contente de dire qu'il jugera chaque mesure suivant son mérite.

M. Carmichael, progressiste, fait ajourner le débat à lundi.

LES ESCARMOUCHES

Ce n'est qu'après une heure de débat — escarmouches préliminaires — entre le gouvernement et l'opposition pour établir sur quel terrain la lutte allait s'engager — que la bataille décisive se déclancha par une violente attaque de M. Meighen contre le gouvernement.

Un début de la séance M. Lapointe, au nom du gouvernement, posa la question de confiance en proposant une motion déclarant que "le gouvernement est justifié de rester au pouvoir."

Le chef de l'opposition souleva aussitôt un point d'ordre déclarant que le gouvernement n'a pas le droit de présenter cette motion sans avis préalable. "Le parti libéral semble vouloir prendre la Chambre par surprise mais on lui permettra pas de violer ainsi la procédure parlementaire", dit-il.

LE POINT D'ORDRE

M. Lapointe répliqua que le ministre a, par tradition, le droit d'assumer ses responsabilités en profitant de la première occasion favorable pour aborder une question très grave qui intéresse le pays avant même que l'on ait commencé le débat sur l'adresse. "La question de confiance, dit-il, doit d'abord être décidée par les représentants du peuple en Chambre."

C'est la première question et le gouvernement la pose avant toute autre.

M. R. FORKE

Le chef progressiste dit que la question est grave et qu'il serait juste d'ajourner le débat à lundi prochain.

L'hon. R. B. Bennett, conservateur, maintient que M. Meighen a raison de soulever un point d'ordre parce que le gouvernement n'a pas donné l'avis qu'il est tenu de donner.

L'hon. H. H. Stevens, conservateur, accuse le ministre d'a-

LA PROTECTION S'APPLIQUERA AUX PROFESSIONS

L'ESPAGNE PREND DES MESURES DE PROTECTION CONTRE LA CONCURRENCE ETRANGERE DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL. — UNE SAGE DECISION.

Le gouvernement espagnol vient de publier un décret aux termes duquel les médecins, ingénieurs, avocats et dentistes étrangers ne pourront plus exercer leur profession en Espagne, à moins de se faire naturaliser et de repasser un examen dans une université espagnole.

Le décret vise, en général, toutes les professions pour l'exercice desquelles des diplômes sont exigés. Echappent seuls à cette interdiction, les ressortissants des Etats ayant signé un traité de réciprocité avec l'Espagne et ceux qui, avant la promulgation de ce décret, ont obtenu une autorisation, en bonne et due forme, de s'installer en Espagne.

Le nouveau décret interdit également la mention de titres universitaires étrangers sur les cartes de visite ou dans des annonces.

Peut-être trouvera-t-on ces mesures tant soit peu sévères. Il vaut tout de même mieux, à notre avis, pécher par excès de nationalisme que de se laisser envahir sans contrôle par les étrangers, comme nous le faisons.

IL SE DIT ENVOYE DE LUCIFER POUR ALLUMER LE FEU

UN ETRANGE PERSONNAGE EST ECRIVE A PARIS. — JEUNE HOMME DE 27 ANS QUI SE DIT ENVOYE PAR L'ENFER.

Paris. — M. Laurens, commissaire de police du quartier Necker, voyait entrer ces jours derniers dans son cabinet, un homme âgé d'environ cinquante ans, les cheveux en broussaille, l'air hagard. Cet homme était poussé par un chiffonnier du quartier, M. André Malmesat, vingt-sept ans, demeurant cité Blanchard.

— Que se passe-t-il? interrogea le magistrat.

— Je suis envoyé des enfers pour allumer des feux sur votre planète, répondit l'homme.

Alors le chiffonnier expliqua son affaire.

— Ce malheureux, fit-il en désignant son compagnon, a perdu la tête. Ces temps derniers, je constatai des fréquents commencements d'incendie dans la baraque qui me sert d'habitation. Je me promis de veiller. Hier soir, j'ai surpris cet homme — qui est mon commis — au moment où, une fois encore, il tentait de mettre le feu à un tas de chiffons voisins de ma maison. Voilà pourquoi, monsieur le commissaire, je vous l'ai amené.

Le pauvre fou a été dirigé en continent sur l'infirmerie spéciale du Dépôt.

Un escroc qui voulait faire décorer un policier

IL EXPIE SA VIE DANS UN MONASTERE

New-York. — Le baron Guillaume Knobloch Sebastian Droste, un aristocrate allemand et un viveur du Broadway vient de se convertir et d'entrer dans un monastère pour "expier ses péchés et ceux qu'il a fait commettre."

Il a annoncé cette décision dans une lettre qu'il a adressée au "New York Journal".

"La Sainte Eglise catholique m'a reçu dans ses bras pour me faire oublier les dissipations du monde."

Il y a 4 ou 5 ans le baron a été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

Il avait été déshérité parce qu'il avait été déshérité par son père le baron Hugo Von Knobloch président de la chambre de commerce de Hambourg.

UN VOTE: \$ 1,000,000

Le maintien du parti libéral au pouvoir par les progressistes coûterait au pays \$27,071,000 soit plus d'un million par chaque vote des 25 députés de M. Forke. — Un régime d'économie?

Le parti progressiste a clairement fait comprendre à M. King que s'il appuie son gouvernement le chemin de fer de la baie d'Hudson sera parachévé.

M. King, dans l'ouest, au cours de la campagne électorale, n'a pas hésité à affirmer que si le gouvernement reçoit l'appui des progressistes ce chemin de fer SERA PARACHEVE.

Il n'est donc pas injuste pour le gouvernement de dire que s'il est maintenu il devra remplir cette promesse: les progressistes l'exigent, M. King a accepté cette condition. Le contrat est fait. Si les progressistes appuient le parti libéral le gouvernement devra agir.

Que coûtera ce chemin de fer? M. D. W. McLachlan, chargé depuis 15 ans, comme ingénieur, de la direction de cette entreprise a calculé que le parachèvement coûtera \$27,071,000.

Ce qui veut dire 27 millions pour 25 votes. Plus d'un million par vote. Et cela explique pourquoi on ne peut pas réduire les taxes et le coût de la vie.

Les amis du gouvernement se réjouiront de sa victoire mais il n'empêche que ce sera à LEURS DEPENS.

REVE DE BOCHES

L'ALLEMAGNE ANNONCE UNE GUERRE SANS SOLDATS EN 1927. — ANEANTISSEMENT DE LA FRANCE.

Berlin. — Les nationalistes d'outre-Rhin viennent de faire paraître une brochure de prophéties politiques destinées à entretenir le peuple allemand dans l'idée des plus rapides et des plus brillantes victoires.

Ces prophéties, en effet, annoncent: "Pour 1926: Le traité de Versailles est déclaré caduc et nul. Les dettes de guerre sont supprimées. Rapprochement entre l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne; une première colonie est restituée au Reich.

"Pour 1927: Guerre dans les Balkans. Guerre entre l'Angleterre et ses colonies. Anéantissement et soumission de la France (rien que ça!) après une guerre sans soldats, par avions et gaz délétères."

Voilà on le voit, les bêtises qui recommencent! Mais la brochure a un succès fou, comme on pouvait le penser. Méfions-nous plus que jamais d'un peuple capable de s'exalter sur de pareilles "prophéties".

ON OUBLIE TROP NOS PAUVRES

BOSTON. — Le Cardinal O'Connell disait au cours d'un sermon ces jours derniers que les millionnaires oublient trop les pauvres. "C'est très bien de donner de sa fortune pour promouvoir mais n'oubliez pas trop ses frères moins fortunés. Pourtant la charité est l'essence même du christianisme."

Le Cardinal dit qu'il a beaucoup d'admiration pour les millionnaires qui ont eu d'humbles débuts mais il semble que la fortune leur a fait oublier ceux qui peinent comme ils ont eux-mêmes peints.

LES DEPUTES TURCS DEVRONT MAINTENANT PORTER UN UNIFORME

UN PARLEMENT UNIQUE. — LE VENT DE MODERNISME CHEZ LES TURCS.

Paris. — Le Parlement turc sera unique dans le monde entier, et voici pourquoi. Le vent de modernisme qui souffle en Turquie n'a pas épargné les députés turcs. Les membres de tous les autres Parlements peuvent s'habiller selon leur goût. Nous avons eu à Paris un député en blouse. Le règlement de la Chambre n'interdit certainement pas à M. Painlevé d'y venir colporté un fez écarlate, ou à M. Briand de porter un kalpak d'astrakan. Quant aux cravates, la couleur est laissée au choix de nos députés et sénateurs.

Il n'en sera pas de même pour les députés à Angora. Les Turcs, qui prennent du modernisme à pleines mains, veulent régler tout. Donc, l'Assemblée nationale d'Angora va voter une loi réglementant la tenue des députés à l'intérieur du Parlement, en ville et dans les cérémonies officielles — jusqu'à la couleur de la cravate. On annonce déjà que le port du chapeau en ville sera obligatoire.

LE SHIFFLET MENE AU VIOLON

Londres. — Un portier d'hôtel a appris mardi soir à ses dépens qu'il est défendu de siffler pendant la nuit dans les rues de Londres. Comme il appelait un taxi, des policiers s'emparèrent de sa personne et le conduisirent au poste.

Cette arrestation a été opérée en vertu d'une loi promulguée pendant la guerre et qui défendait de siffler dans les rues pour éviter toute confusion avec les signaux de la police en cas de raid aérien.

Depuis l'armistice en vertu de cette législation spéciale.

LE SOLEIL SE MEURT

Kansas City. — Le soleil perd quatre milliards de tonnes à la seconde. Cette affirmation a été faite par le Dr Charles St. John au congrès des astronomes américains ces jours derniers.

La matière solaire se change rapidement en hélium qui est plus léger que l'air. De sorte que le soleil à chaque seconde est 4 milliards de tonnes plus léger. Mais c'est de cette façon que le soleil peut éclairer et être un foyer de chaleur.

La grande question est de savoir pendant combien de temps le soleil pourra ainsi perdre 4 milliards de tonnes à la seconde. Il se meurt mais son agonie peut durer des millions d'années.

NAISSANCE

BÉRUBE — M. et Mme Ephrem Bérube, d'Ottawa, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Eugénie-Noëlla-Isabelle. Parrain: M. Lucien Barrette; marraine: Mlle Léda Lemieux, cousin et cousine des parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Dorilda Lemieux.

Spécialiste dans les Maladies des Pieds

Dr P. LADELPHA 85, rue Sparks Tél. Q. 2154 Pour les Ongles incarnés, Cors Oignons et tous les maux de pieds.

Bureau: 202 Union Bank Bldg. Patronné par la Royauté.

Tél. Queen 2314

BANK STREET TAXI

SEPT SEDANS 125% RUB BANK A GRAVEL OTTAWA, Ont.

vouloir... cauld... "tout en... et stimule... rient épais, le... eux cessent de... cules dispara... une bottelle... na toute phar... toilette et... heveux devie... de vie après... et délicieux... LIMITED... AUX... ON... EXCAVATION... ON D'EGOP... GE DE... FER... DOUGALL... reer... ETC... Bay... D, CANADA... NSOR... 546... ON... EN... mery... YNE... ONTAR... IDE... E...